

FIGURE 32 (suite)

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT		ASIE-PACIFIQUE		EUROPE		AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		AMÉRIQUE DU NORD	
FERMETURES		FERMETURES		FERMETURES		FERMETURES		FERMETURES	
<i>Kinshasa</i>	1993	Melbourne	1993	Lyon	1995			Orlando	1993
Gaborone	1993	Yokohama	1995	<i>Barcelone</i>	1996			Santa Clara	1993
Windhoek	1993	<i>Busan</i>	<i>N/A</i>	Bonn	1999			El Segundo	1994
Douala	1993	<i>Karachi</i>	<i>N/A</i>	<i>Tirana</i>	2003			San Juan	1994
Lesotho	1993	Fukuoka	2007	<i>Pristina</i>	2004			<i>Denver</i>	1995
<i>Abuja</i>	1995	Osaka	2007	<i>Skopje</i>	2004			Cleveland	1996
<i>Lagos</i>	1995	<i>Phnom Penh</i>	2009	Milan	2007			Dayton	1996
<i>Djeddah</i>	1998	Hiroshima	2009	<i>Saint-Pétersbourg</i>	2007			Cincinnati	1996
Conakry	2005			<i>Hambourg</i>	2009			<i>Philadelphie</i>	1996
Libreville	2006			<i>Sarajevo</i>	2009			<i>Houston</i>	1996
Le Cap	2009							<i>San Diego</i>	1997
Lilongwe	2009							<i>Tucson</i>	2009
Ouvertures	13	Ouvertures	18	Ouvertures	16	Ouvertures	11	Ouvertures	18
Fermétures	12	Fermétures	8	Fermétures	10	Fermétures	0	Fermétures	12

Mission en *caractère italique gras* : ouverte/fermée ou fermée/ouverte à nouveau.

Mission en *caractère gras rouge* : déménagement.

Mission en *caractère gras noir souligné* : opération intérimaire et date de la création de la mission.

* Cette mission était sur la liste des nouvelles missions dans le Rapport annuel 2008-2009 mais son ouverture officielle a eu lieu en juillet 2009.

Bureau de l'inspecteur général : inspection des missions

En 2009-2010, le Bureau de l'inspecteur général a procédé à 23 inspections de missions canadiennes (voir la figure 33). L'année précédente (2008-2009), il avait procédé à 19 inspections de missions canadiennes à l'étranger. Le but de ces inspections est de fournir à la haute gestion du MAECI une évaluation indépendante et objective du rendement lié aux activités et aux programmes

mis en œuvre dans les missions. Les inspecteurs du ministère examinent notamment le leadership, les pratiques de gestion, et leur conformité aux politiques et aux règlements.

Les recommandations contenues dans les rapports d'inspections contribuent à améliorer l'efficacité de nos missions et assurent qu'elles reçoivent le soutien approprié de l'Administration centrale. Une information détaillée sur les inspections des missions est disponible sur le site internet du Bureau de l'inspecteur général du MAECI.